

Questions orales

Si la déclaration de l'ambassadeur cette fin de semaine, sur des questions aussi cruciales que les essais du missile de croisière, l'aide étrangère et les sous-marins nucléaires ne contredit pas la position du gouvernement, et si l'on considère qu'il est un des principaux porte-parole du gouvernement en matière de politique étrangère, est-ce que cela ne remet pas en question toute notre politique étrangère, jetant ainsi le doute et la confusion chez nos alliés et dans les autres pays, qui vont se demander qu'elle est réellement notre politique étrangère?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, il n'y a aucun doute sur notre politique étrangère dans ce domaine particulier. Je vais citer l'article de la *Presse Canadienne* à ce sujet. On y lit ceci:

M. Lewis a franchi la barrière habituellement respectée par les diplomates canadiens, supposés se tenir à l'écart de la politique interne.

M. Lewis est ambassadeur et son rôle est de faire connaître la politique du gouvernement. Dans son allocution il n'exposait pas la politique du gouvernement et n'agissait pas en son nom. Comme il le disait lui-même il est:

... autorisé à un peu de bravoure à la 11^e heure de son affectation.

Je l'aurais même cru autorisé à un peu de bravoure pendant tout l'exercice de ses fonctions, monsieur le Président, et il devrait garder les règles du jeu à l'esprit pendant le temps qu'il lui reste comme représentant de notre gouvernement aux Nations Unies, pour que l'opposition officielle ne tire pas parti de lui ni de nous.

* * *

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LE RAPPORT DU COMITÉ SUR LES FRAIS DE SERVICE

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme le ministre a maintenant reçu le rapport du comité permanent au sujet des frais prélevés sur les services financiers, a-t-il l'intention de faciliter l'adoption du projet de loi d'initiative parlementaire présenté ce matin ou le gouvernement se propose-t-il de présenter son propre projet de loi?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée comprendra, j'en suis certain, que le rapport vient d'être déposé. C'est un excellent rapport. Comme elle le sait, nous l'attendions avec impatience.

Je voudrais, de concert avec mon collègue, le ministre d'État (Finances), examiner la proposition que renferme le rapport. À ce moment-là, nous déciderons comment nous pourrions procéder.

LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, la publicité au sujet du rapport s'est concentrée sur les frais qu'imposent les banques, mais le rapport lui-même porte sur toutes les institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral.

Le ministre peut-il dire que, quelles que soient les mesures prises, elles ne s'appliqueront pas seulement aux banques, mais à d'autres institutions assujetties à la réglementation fédérale?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je pense que c'est une question logique que la députée pouvait poser. Une fois encore, il serait prématuré d'y répondre.

Nous voulons examiner les répercussions que ces mesures pourraient avoir sur des institutions assujetties à la réglementation provinciale et oeuvrant dans le même domaine, notamment les sociétés de fiducie. Comme je l'ai signalé tout à l'heure, les conclusions qui ont été tirées nous intéressent vivement. Je ne veux pas faire une déclaration précoce de crainte de préjuger un point de vue plus réfléchi. Nous prendrons le temps d'étudier la question, mais nous répondrons à la Chambre sous peu.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROJET D'ACQUÉRIR DES SOUS-MARINS NUCLÉAIRES—LA SURVEILLANCE DE L'ARCTIQUE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances qui semble jouer un rôle dans l'examen de la décision imprudente et coûteuse concernant les sous-marins nucléaires.

Le ministre n'ignore certes pas que tous les spécialistes militaires d'Europe, du Canada et des États-Unis sont d'avis que, pour surveiller l'Arctique, il existe une solution beaucoup plus efficace et économique que celle des sous-marins nucléaires qui serait, je le répète, à la fois imprudente et coûteuse.

• (1425)

Puisqu'il participe à la réévaluation de la politique globale, le ministre peut-il confirmer que, pour chaque milliard de dollars que nous épargnerions en n'achetant pas de sous-marins, nous pourrions offrir annuellement 250 000 places de plus en garderie, 10 000 autres lits d'hôpital, 40 000 places de plus dans les maisons de transition, et donner le repas du midi à un million de petits Canadiens défavorisés pendant trois ans? Voilà diverses autres façons de dépenser un milliard de dollars. Le ministre peut-il confirmer la justesse de ces chiffres et, en retrouvant son bon sens, dire s'il va se joindre aux adversaires de cette décision dangereuse et irresponsable?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai chèrement appris, en trois ans et demi, à me méfier des chiffres du député. Il parvient toujours à les dénaturer quelque peu par son irréalisme, comme il l'a fait dès sa première intervention au cours de cette législature, lorsqu'il a prêté que nos initiatives provoqueraient la perte de 200 000 emplois. Il se trompait lourdement, car nous en avons plutôt créé des centaines de milliers.